



Fédération d'associations  
de l'environnement

L'Assemblée de Défense de l'Environnement du Littoral Flandres Artois (ADELFA) a vu le jour à Dunkerque le 2 juillet 1974, il y a donc 50 ans. Quatre associations locales regroupèrent leurs forces afin de lutter contre la pollution marine propagée en Manche-Mer du Nord par l'entreprise chimique Tioxide. Le plan Mesmer et le projet de création d'une "usine atomique" à Gravelines eut pour effet de gonfler les rangs de ce qui allait devenir une fédération forte d'une trentaine d'associations. On n'en est plus là. Certaines d'entre elles prirent congé, soit parce qu'elles avaient obtenu satisfaction soit au contraire du fait qu'elles avaient connu la déception d'un échec. En cette année 2024, l'ADELFA et une douzaine d'associations maintiennent leur engagement fidèle afin de sauvegarder le potentiel santé altéré de la population et l'environnement qu'il convient de régénérer et bonifier.

## L'ADELFA : pas d'atomes crochus avec les EPR

Les membres de l'ADELFA sont attachés à leur région. Ils aiment le littoral, la mer, les plages, les villes et villages de la Flandre Maritime et d'Artois. Ils cultivent leurs traditions. Ils souhaitent vivre correctement, que le plus grand nombre de ceux qui sont en âge de travailler trouvent un emploi épanouissant, normalement rémunéré pour faire vivre leur famille. Ils souhaitent que leur environnement soit préservé, qu'ils jouissent eux et leurs enfants d'une bonne santé...

Ils ont appris il y a peu que le président de la République, appuyé par les milieux économiques et avec l'assentiment de la quasi-totalité de leurs élus, avait décidé souverainement l'implantation dans le bassin industrialo-portuaire de Dunkerque de cinq groupes d'entreprises vouées à la fabrication et l'entretien de batteries destinées à équiper les véhicules électriques. Pour leur permettre de produire, deux EPR<sup>2</sup> compléteront la mise au sein de la centrale nucléaire de Gravelines. La nouvelle fit grand bruit régionalement, d'autant qu'était annoncée simultanément l'embauche de 20 000 salariés. Une riche aubaine pour un territoire affichant en dépit de sa façade fumeuse un taux de chômage non-négligeable.

Attachés à la création d'emplois comme tout un chacun, l'ADELFA ne s'est pas jointe pour autant aux louangeurs d'une décision souveraine prise sans qu'il y ait eu préalablement la moindre concertation avec la population du littoral concerné.

ON VOUS EXPLIQUE POURQUOI



## Une zone littorale en surcharge d'équipements gigadangereux

Officiellement, il y a en zone industrialo-portuaire de Dunkerque 17 sites Seveso seuil haut (vapocraqueur, terminal méthanier, usines chimiques, dépôts pétroliers et gaziers, etc.) et 6 réacteurs nucléaires de l'ancienne génération de plus de 40 ans ou les approchant, autrement dit vieillissants ( $17 + 6 = 23$  classés comme dangereux). Demain cette zone accueillera 5 Seveso supplémentaires (gigafactories et usines de recyclage de batteries électriques ou, par exemple, de traitement de lithium, ainsi que deux EPR<sup>2</sup>) tous autant, si ce n'est plus dangereux ; ( $5 + 2 = 7$ ).  $23 + 7 = 30$  industries à risques. Voilà l'héritage que notre génération léguera à sa descendance qui n'aurait pas recherché ailleurs un cadre de vie plus avenant, tonique et sécurisé.



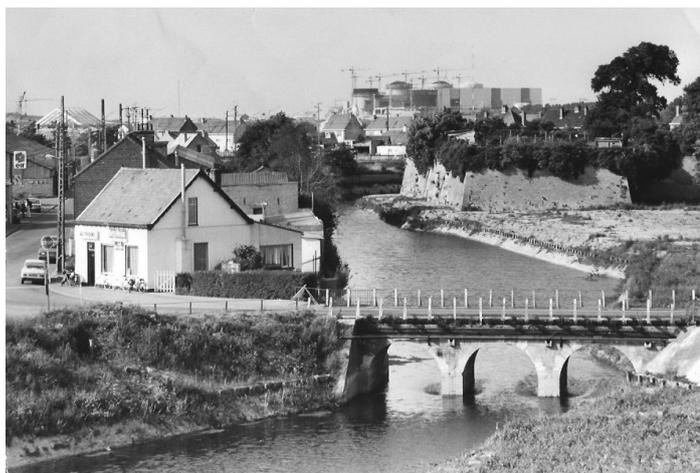
## Gravelines, champion de la production nucléaire mondiale ?

Dans les années 2040 sur notre littoral où, si tout va mieux qu'à Flamanville, les EPR<sup>2</sup> pourraient commencer à fonctionner, Gravelines pourra se flatter d'être dans le peloton de tête de la production nucléaire de la planète avec six tranches de 900 Mwe jouant les prolongations et deux tranches d'EPR<sup>2</sup> de 1670 Mwe.

Faites les comptes :  $5400 + 3340 = 8740$  Mwe. Une concentration vraisemblablement unique au monde, une perspective d'autant plus vertigineuse, voire monstrueuse qu'au sein de tous ces réacteurs anciens et nouveaux, le combustible utilisé sera du Mox.

## Une concentration problématique de combustible Mox

Constitué d'uranium et de plutonium, ce dernier en plus faible quantité certes (7 à 8%), mais 3 à 4 fois plus radiotoxique, le Mox serait en cas d'accident un facteur aggravant car il relâcherait dans l'atmosphère du gaz de fission



*Gravelines la centrale en ville*

et dans l'environnement un surcroît imposant de chaleur résiduelle. Il est à noter - car EDF n'en fait guère écho - qu'en fonctionnement normal les réacteurs relâchent de dangereux radionucléides : plutonium, curium, strontium, iode, césium, etc., en très faible quantité certes, mais qui s'accumulent au fil des ans. Ils sont susceptibles d'altérer la santé des riverains. C'est le cas à Gravelines. Certains de ces radioéléments ont une durée de vie pouvant atteindre un million d'années, voire davantage ! Un bien lourd héritage.

## La corrosion, facteur aggravant ...

Outre la question de la radioactivité difficilement contrôlable, l'implantation de réacteurs nucléaires en bord de mer génère des problèmes spécifiques. Au nombre de ceux-ci, on citera bien sûr la corrosion étendue impactant particulièrement les nombreuses tuyauteries et charpentes métalliques dont est dotée l'installation.

En Commission Locale d'Information (CLI), où l'ADELFA a trois représentants, furent souvent abordés les problèmes des fissures sous revêtement découvertes dans l'acier des réacteurs. Cela y compris sur les cuves dont on sait que la robustesse est fondamentale pour assurer la sûreté des installations et la sécurité des personnes.

## La mer monte au plat pays

Outre les incertitudes sur la tenue à plus ou moins longue échéance des matériels, dont la cuve ne pouvant être remplacée au cours des longues années d'exploitation au vu de son degré acquis de toxicité, on insistera sur le fait qu'au plat pays qui est le nôtre, on ne peut exclure le risque d'inondations venues tant de la Mer du Nord que de l'intérieur des terres. Or, vous l'avez observé non sans inquiétude sans doute : depuis ces dernières années, le dérèglement climatique génère des catastrophes à répétitions, comme on le constate un peu partout sur la planète. Bien sûr pour parer à cet aléa potentiel, EDF a fortifié son site côté mer, en érigeant un mur surélevé censé faire obstacle à un possible déchaînement des flots. Reste qu'une

infiltration des eaux via ses canaux d'amenée des eaux froides ou de rejet des eaux chaudes situés côte à côte au niveau de la mer, pourrait avoir des effets redoutables, comme la centrale du Blayais en Gironde a failli en connaître en 1999. En effet un océan, une mer en furie finissent généralement par se jouer des obstacles mis sur leur parcours. Ajoutons que la centrale gravelinoise a été édifiée au débouché de l'estuaire de l'Aa. Personne n'a oublié que l'hiver dernier le fleuve Aa est sorti de son lit, submergeant des territoires qui n'avaient jamais connu pareils déluges. Pourquoi pas un jour ou l'autre à Gravelines, comme l'a vécu Dunkerque en 1953 ?

### **Le changement climatique bouleverse la donne**

L'eau toujours... Chacun sait que l'apport d'eau froide en grande quantité pour refroidir les réacteurs, éviter leur emballement accidentel, stopper les prémices d'une catastrophe, est absolument capital. Naguère les maîtres d'ouvrage mettaient les centrales principalement au bord des fleuves, parfois en bord de mer. Mais voilà que le changement climatique et ses sautes d'humeur caniculaires sont passés par là. Tant et si bien que l'eau fluviale, prenant plusieurs degrés, comme ce fut encore le cas cet été, n'est plus à même de refroidir les réacteurs. Résultat : l'Autorité de Sûreté Nucléaire s'est vu contrainte d'ordonner à la saison chaude, très chaude que l'on a connue, des mises à l'arrêt temporaire généralement d'un réacteur sur deux. En somme de l'intermittence programmée telle que reprochée à certaines énergies renouvelables ! Pour pallier cette astreinte venue du ciel, les décideurs privilégient maintenant les installations que l'eau de mer refroidit. Le fait que leur choix se soit porté sur Flamanville, Penly, Gravelines, Paluel en administre la preuve. On observera qu'ils se trouvent tous sur la façade Atlantique-Manche-Mer du Nord. Facile à comprendre : la Méditerranée ayant pris 3 degrés supplémentaires cet été et son rivage étant ponctué de sites hautement touristiques, l'expansion de l'industrie de l'atome si elle doit se faire, se fera très prioritairement sur la façade ouest du pays, de Dunkerque à Bayonne. En sorte qu'il n'est pas du tout impossible qu'à l'avenir Gravelines, la complaisante, hérite de quelques EPR<sup>2</sup> supplémentaires ! A moins que ses habitants sortent un jour de leur torpeur et de leur acceptabilité légendaire...

### **Des EPR indispensables à Gravelines ou ailleurs?**

Contrairement au discours, tout autre bien sûr, tenu par EDF et Réseau de Transport

Electrique (RTE) et repris avec obligeance par les élus locaux, régionaux, nationaux, il n'est pas nécessaire que des EPR soient installés aux portes des usines pour que celles-ci puissent œuvrer. En effet notre réseau électrique étant interconnecté à toutes les sources d'énergie, la fourniture de courant peut se faire et se fait souvent à distance. La meilleure preuve, c'est que si nécessaire, l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Espagne peuvent nous dépanner et elles ne s'en privent pas. Donc proclamer urbi et orbi et dans les medias, comme on a pu le lire récemment, qu'il est « indispensable » que Gravelines, qui a beaucoup donné et...reçu, doive voir son potentiel nucléaire conforté est une contrevérité.

### **Des solutions alternatives existent**

Plutôt que de s'enfermer dans une technologie lourde d'incertitudes et qui est la seule à produire des déchets contaminants pendant des milliers d'années. La collectivité serait bien inspirée et davantage crédible si elle développait sur son territoire une politique offensive d'économies d'énergie et de mise en place d'énergies renouvelables (ENR). L'éolien, le solaire, la biomasse, la cogénération, l'hydrogène sont des solutions 7 alternatives qui se déploient partout dans le monde, beaucoup plus vite et à un bien moindre coût que le nucléaire. De surcroît, elles sont moins polluantes et durables en sorte que beaucoup de pays industrialisés ou en développement les ont adoptées. Nombre des derniers cités ne pourront jamais se payer un jour une centrale. Ils n'en ont et n'en auront pas les moyens. D'où la faiblesse inéluctable d'une technologie nucléaire qui à l'échelle mondiale ne parvient pas à s'imposer. Utiliser au moindre prix chaque énergie pour ce qu'elle fait le mieux, relève certainement d'une bonne politique.

#### **SUR "LA SOUVERAINETE ENERGETIQUE"**

Lors des réunions publiques, des débats, les orateurs estampillés EDF ou consorts ne manquent jamais de proclamer que le nucléaire assure « la souveraineté énergétique » de la France. Certes on apprécierait que ce soit vrai, mais c'est faire l'impasse sur le fait que la France qui ne détient pas d'uranium se trouve dans l'obligation d'en acheter à l'étranger. Les principaux et rares fournisseurs du précieux minerai sont la Russie, le Niger, le Canada, l'Australie. Nous sommes plutôt en froid avec les deux premiers cités et normalement, en soutien à l'Ukraine, nous ne devons pas commercer avec la Russie. Si les deux autres pays voient leurs stocks s'amenuiser, notre prétendue souveraineté subsistera-t-elle ?

## Qui pour financer ? Vous et Nous

C'est annoncé : la construction des deux EPR gravelinois nécessitera un investissement initial, s'il n'y a pas de dérive financière, d'une cinquantaine de milliards d'euros. Or chacun sait qu'en ce moment et sans doute pour encore quelque temps la France est endettée comme jamais : 3240 milliards d'euros de dettes accumulées ! Si on ajoute qu'EDF est elle-même endettée à hauteur de 54,5 milliards d'euros, il est plus que probable que l'on ira chercher l'argent manquant dans la poche des citoyens-clients contributeurs, et cela à l'insu de leur plein gré. Si on surajoute que le premier EPR construit en France, Flamanville, a pris 12 années de retard dans sa fabrication et que son prix de revient, fixé à l'origine à 3,3 milliards d'euros, a été multiplié par 6 du fait de ce retard, atteignant au final plus de 19 milliards selon la Cour des Comptes, on comprend que le chemin de financement des 2 petits nouveaux n'a pas encore été trouvé. « Ce sera fait fin janvier 2025 » a déclaré un représentant d'EDF lors de la première réunion de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Alors le débat public sera clos !...

## Pour l'ADELFA, ce sera non.

**Au vu de tous ces problèmes fondamentaux non résolus, il est évident que l'ADELFA n'est pas du tout favorable à ce que le littoral dunkerquois, qui s'est déjà beaucoup sacrifié pour favoriser l'essor économique du pays, accueille sur son territoire, déjà très largement pourvu en sites à hauts risques, les EPR<sup>2</sup> programmés à Gravelines.**

EDF vous propose la voiture du futur



**La Tthermobyte**

Toyota, Datsun, Honda vous proposent la voiture du futur

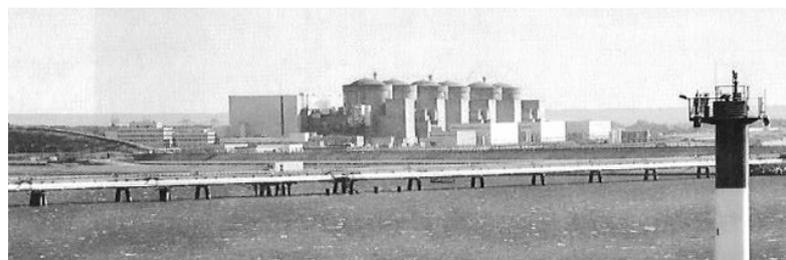


**La Fukushimaette**

### **Flamanville 3 : un sacré retard à l'allumage**

*Lu dans une plaquette d'EDF des années 2000 présentant l'EPR 3 dont la construction à Flamanville démarra en 2007 : « les premières centrales pourraient être arrêtées vers 2020 (sic !), ce qui imposerait d'avoir commencé la construction de leurs remplaçantes 5 ans avant. Pour se préparer, il faut dès maintenant lancer Flamanville 3 qui sera "la tête de série". Elle sera mise en service vers 2012 (re-sic !), ce qui permettra de faire fonctionner l'installation 2 ou 3 ans et de tirer les enseignements de ce premier exemplaire avant de construire une éventuelle série. »*

*NDLR : chacun sait qu'il a fallu 12 années supplémentaires pour que s'achève en septembre 2024 la construction de la "tête de série !"*



Gravelines morne plage

ADELFA

372, rue Arago  
59240 Dunkerque

[www.adelfa.org](http://www.adelfa.org)

